



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

World Outfitters Corporation – mise à jour des détails de l’acquisition projetée de Pourvoirie Mirage inc.

Blainville (Québec), le 8 juillet 2008 – World Outfitters Corporation Safari Nordik (« World Outfitters Corporation » ou « la Société ») (TSX-V : SAF). Le 27 novembre 2007, la Société annonçait les détails entourant la signature de la lettre d’intention visant l’acquisition des compagnies constituant le Groupe Mirage.

Le 4 juillet 2008, la Société concluait avec les actionnaires du Groupe Mirage deux offres d’achat d’actions, dont l’une est notamment conditionnelle, au droit de premier choix dont bénéficient les autochtones sur l’établissement et la mise en valeur de pourvoiries dans les terres de la catégorie III aux termes de la *Loi sur les droits de chasse et de pêche dans les territoires de la Baie James et du Nouveau-Québec*, (L.R.Q. c. D-13.1) (le « **Droit de premier choix** ») et, à l’approbation de la Bourse de croissance TSX.

Aux termes de ces offres, le prix de vente de la totalité des actions du Groupe Mirage a été établi à un maximum de 5 500 000 \$ et demeure sujet à un ajustement à la baisse d’au plus 2 000 000 \$, en fonction des bénéfices avant impôt, intérêt et amortissement (« **BAIIA** ») des exercices financiers se terminant les 31 mars 2010 et 2011.

La convention de vente devant donner suite et effet aux offres d’achat d’actions doit être signée dans les dix (10) jours suivant l’extinction du Droit de premier choix et être accompagnée d’un premier paiement de 3 500 000 \$ sur le prix de vente; le solde, au montant de 2 000 000 \$, sous réserve de tout ajustement à la baisse, est payable par l’émission de 1 000 000 \$ en actions ordinaires de la Société, au prix par action égal au cours moyen pondéré de celles-ci des dix (10) derniers jours de négociation à la Bourse de croissance TSX précédant la date de clôture et par deux (2) versements de 500 000 \$ chacun, payables les 30 juin 2010 et 2011 respectivement.

Dans l’intervalle, une somme de 2 000 000 \$, représentant le produit des prêts convertibles consentis à la Société par FIER Croissance durable s.e.c. et FIER CPVC-Montréal s.e.c. aux termes de deux conventions de prêt de 1 000 000 \$ chacune, datée du 4 juillet 2008, est conservée en fiducie pour garantir le paiement d’une partie du prix de vente.

Les prêts des FIER portent intérêt au taux de 12,5 % l’an et peuvent être convertis, en totalité ou en partie, à leur discrétion, en actions ordinaires de la Société au prix par action égal au cours moyen pondéré de celles-ci des dix (10) derniers jours de négociation à la Bourse de croissance TSX précédant la date d’exercice de l’option, majoré d’une prime variant de 0 % à 45 % sur quatre (4) ans.

À propos du Groupe Mirage

Le Groupe Mirage emploie entre 50 et 60 personnes en haute saison et exploite entre autres une entreprise d’aviation et une épicerie pour les besoins de sa clientèle qui profite de ses facilités d’hébergement dans le cadre de leurs voyages de chasse et de pêche à la Pourvoirie Mirage.

La Pourvoirie Mirage est la plus importante pourvoirie de chasse d’hiver aux caribous dans l’Est du Canada avec plus de 50 pour cent des parts de ce marché; elle est située au kilomètre 358 de la route Trans-Taïga dans la région de la Baie-James et dispose de sa propre piste d’atterrissage, d’une auberge cinq étoiles située sur les bords de la Rivière La Grande et de huit chalets privés pour ses activités de chasse et de pêche et de plein air qui y sont également offertes.

Suivant le bilan consolidé non vérifié établi par les dirigeants en date du 31 mars 2008, l'actif du Groupe Mirage s'élevait 9,3 \$ pour un passif de 5,8 \$ (incluant le dépôt des clients) et des capitaux propres de 3,5 \$; les revenus à cette date s'élevaient à 7,9 \$, déduction faite des comptes inter-compagnies, pour des bénéfices avant impôt, intérêt et amortissement (BAIIA) de 1,3 \$, dont un bénéfice net imposable consolidé de plus de 317,000 \$.

À propos des vendeurs

Les principaux vendeurs sont madame Lise Aubin et monsieur Luc Aubin du Québec et monsieur Jacques Breton de l'Ontario, lesquels détiennent en parts égales, directement et indirectement par le biais de leur compagnie de gestion respective, soit 9072-9666 Québec inc., 2971-9937 Québec inc. et 1118761 Ontario inc., la totalité des actions votantes et participantes en circulation de 9077-2542 Québec inc.

Par ailleurs, le Fonds régional de solidarité FTQ Nord-du-Québec détient 20 % des actions émises et en cours de Pourvoirie Mirage inc.

À propos de World Outfitters Corporation

Lauréat Or lors du Gala du Grand Prix du Tourisme – Catégorie Pourvoirie, World Outfitters Corporation a pour mission d'offrir des voyages de chasse et de pêche de classe mondiale. Afin de devenir chef de file mondial, la Société entend consolider sa position en procédant à des acquisitions d'entreprises évoluant dans son secteur d'activité dans le Nord-est québécois et mise sur la reconnaissance de sa marque afin de développer sa clientèle sur le plan international.

La Bourse de croissance TSX n'assume aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

- 30 -

Pour plus de renseignements :

Nicolas Laurin
Président et chef de la direction
World Outfitters Corporation
450-971-1800

Arianna Vanin
The Equicom Group Inc.
514-844-4680
avanin@equicomgroup.com